



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Service de Presse

Basse-Terre, le 23 janvier 2017

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

Braconnage : 500 oursins blancs saisis et remis à l'eau

Alors que la période de pêche aux oursins blancs est terminée depuis le 15 janvier, plusieurs contrôles menés ces derniers jours ont permis de saisir près de 500 oursins blancs auprès d'un braconnier qui sévissait à l'îlet Gosier.

Ces contrôles ont pu être effectués grâce à des enquêtes minutieuses de la gendarmerie maritime. Ils ont permis de remettre à l'eau les oursins illégalement pêchés.

La direction de la Mer qui a opéré également à des saisies de lambis ces dernières semaines rappelle que la vente illicite des produits de la pêche de loisir constitue une concurrence déloyale à l'égard des pêcheurs professionnels.

Les mesures de restriction de pêches d'espèces sensibles, tant sur la durée de pêche que sur le fait qu'elles soient réservées aux seuls pêcheurs professionnels qui doivent détenir une autorisation annuelle délivrée par la direction de la Mer, ne sont pas anodines. Elles concourent à la préservation de ces espèces et à leur régénération.

Les contrevenants s'exposent à la fermeture administrative de leur activité et à des amendes administratives et pénales pouvant aller jusqu'à 22 500 €.

Contact Presse :

Bureau de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.pref.gouv.fr

facebook.com/prefecture.guadeloupe

twitter.com/Prefecture971

Rue Lardenoy - 97100 BASSE-TERRE Tél. : 05.90.99.39.00 Fax : 05.90.81.58.32